



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 1

Date : 25 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 6 / 7 / 2017

Potassium dihydrogénophosphate

NDSP

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 107 271 / 107 733 / 107 732
Nom commercial : Potassium dihydrogénophosphate
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie : Non réglementé.

Règlement CE 1272/2008 (CLP)

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (: CLP) :

• Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux et ne contient pas de composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Potassium dihydrogenophosphate	: <= 100 %	7778-77-0	231-913-4	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non défini. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Prévention : Conserver à l'écart de : Agents oxydants. Combustibles.

Moyens d'extinction : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 25 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 6 / 7 / 2017

Potassium dihydrogénophosphate

NDSP

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Conserver à l'écart de : Agents oxydants. Comburant.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Potassium dihydrogénophosphate
- Etat physique** : Poudre.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 136,09 g/mol
- Point de fusion [°C]** : ~252°C

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Chaleur.
- Matières à éviter** : Oxydants forts.
- Polymerisation dangereuse** : Ne se produira pas.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 1

Date : 25 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 6 / 7 / 2017

Potassium dihydrogénophosphate

NDSP

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Aucune donnée disponible.
- Cutanée : Aucune donnée disponible.
- Oculaire : Aucune donnée disponible.
- Ingestion : Aucune donnée disponible.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000 mg/kg**Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : > 4640 mg/kg**Irritation de la peau (lapin)** : Peau lapin : Pas d'irritation de la peau - 4 H**Irritation des yeux (lapin)** : Yeux lapin : Pas d'irritation des yeux.**Toxicité chronique** : Aucune donnée disponible.**Sensibilisation** : Aucune donnée disponible.**Effets cancérogènes** : Aucune donnée disponible.**Effets mutagènes** : Aucune donnée disponible.**Effets tératogènes** : Aucune donnée disponible.**Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.**Potentiel de bio-accumulation** : Aucune donnée disponible.**Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.**Biodégradation [%]** : Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.**Procédures d'élimination des déchets** : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59